

 <p>académie Strasbourg</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Bas-Rhin</p>	<p align="center">ECOLE MATERNELLE Mois de Mai – Juin 2020 – période Covid 19</p>	<p align="center">1. Inscription et admission des nouveaux élèves de PS</p>
---	--	--

Déroulement habituel	Adaptations nécessaires pour la période de mai-juin 2020	Ressources
<p>Inscription en mairie (ou à l'école) :</p> <p>Les parents doivent se rendre en mairie pour fournir les pièces nécessaires à la délivrance d'un certificat d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance - un justificatif de domicile - un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge. 	<p>Inscription en mairie (ou à l'école) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel de la mairie veillera à compléter sur ONDE (ou sur son registre) les coordonnées des familles de manière complète (adresse mail y compris). ▪ Pour éviter les contacts et déplacements, on privilégie la transmission des documents par courrier (photocopies) ou par mail, que ce soit entre parents et mairie ou entre mairie et école. ▪ Prévoir un affichage en mairie et à l'école pour informer les familles des procédures d'inscription-admission. 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Vaccins obligatoires (Ministère des solidarités et de la santé) ◇ Vaccination, une protection indispensable
<p>Admission à l'école : (au plus tard en juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Entretien avec le directeur pour :</u> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présenter les pièces justificatives ⇒ Répondre aux premières inquiétudes des parents ⇒ Indiquer le cursus choisi (bilingue ou monolingue) ▪ <u>Première découverte des lieux et rencontre de l'équipe d'école</u> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présenter l'École maternelle et son fonctionnement (cela se fait en général au cours d'une matinée). 	<p>Admission à l'école : (au plus tard en juin)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilégier un entretien à distance (téléphone ou autre moyen électronique). <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une fiche de renseignement comprenant tous les éléments nécessaires à une première connaissance de l'enfant pourra préalablement être complétée et communiquée par les parents. ▪ Privilégier une vidéo prise dans les locaux de l'école ou un diaporama présentant les salles de classe et les différentes étapes de la vie d'une école maternelle (PS en particulier). Possibilité de recourir à des vidéos déjà existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Guide d'entretien avec le directeur (page 11) une fiche de renseignements peut en découler. ◇ Le coronavirus expliqué aux enfants ◇ Scolariser son enfant en situation de handicap ◇ Diaporama de la réunion d'information du cursus bilingue (cf diaporama du CPELV de la circonscription) ◇ Présentation de l'école maternelle ◇ Une journée à l'école maternelle ◇ Santé et suivi médical des enfants

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Planification de la rentrée :</u> ⇒ Accueil échelonné (selon effectif de la classe) des élèves de PS, le premier jour. ▪ <u>Distribution de la liste du matériel</u> pour les élèves (patins, gobelets pour boire, serviette, rechange, mouchoirs...). 	<p>La réunion de rentrée 2020 remplacera (si cela est rendu possible) celle qui est traditionnellement proposée en juin.</p> <p><i>Idées pour réussir ce premier contact avec les familles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Film d'une journée type à l'école maternelle - Film des locaux et de la future salle de classe de l'enfant - Power Point de présentation de l'école avec des photos des maitresses et des ATSEM + des lieux clés : salle de classe, toilettes, salle de sieste, cour de récréation, etc - Entretien visio ou téléphonique - Créer un premier lien avec le futur élève en lui demandant par exemple de réaliser un dessin ou une production de son choix ou une photo qu'il enverra à sa future maitresse et qui sera exposée à l'école lorsqu'il pourra y aller. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette planification des entrées successives au cours de la première journée de rentrée sera établie à l'issue de tous les entretiens pour tenir compte des besoins spécifiques de chaque enfant. Elle sera communiquée par les moyens convenus avec chaque famille. <p><u>Vigilance</u> : se montrer prudent car la situation sanitaire de la rentrée pourrait rendre cette proposition caduque.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion par mail ou tout autre moyen (courrier). 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Repères départementaux (février 2019) : échelonnement possible sur la première journée de rentrée pour les élèves de maternelle. ◇ Pour les TPS, le projet d'accueil et de scolarisation planifie l'organisation de l'accueil échelonné qui peut s'étendre sur plusieurs jours. <p>CF : Site CPD67 (Éducation prioritaire- formation des PE de TPS)</p>
<p>Dérogation à l'obligation scolaire en PS : (juin-septembre)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parution de la circulaire départementale (mars-avril) ▪ Dérogation à l'obligation scolaire pour les PS : <ul style="list-style-type: none"> - Le courrier aux parents - Le formulaire pour faire la sieste à la maison 	<p>Dérogation à l'obligation scolaire en PS : (juin-septembre)</p> <p><i>Elle est en cours de parution (fin mai 2020)</i></p> <p>Lors de l'entretien d'admission, les familles pourront faire part de leur souhait de déroger ou non à l'obligation scolaire pour le temps de la sieste des PS. Le directeur leur remettra le courrier explicatif de l'aménagement du temps de l'enfant ainsi que le formulaire à renseigner au moment de la pré-rentrée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◇ La circulaire départementale (<i>à paraître</i>) ◇ Le courrier destiné aux familles (<i>à paraître</i>) ◇ Le formulaire de dérogation de l'obligation scolaire. ◇ Fiche de synthèse-école pour le directeur

Étapes habituelles	Proposition pendant la période Covid19	Ressources
<p>Bilan des acquis de fin de maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil de cycle 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Dresser le bilan des acquis de chaque futur élève de CP. - Renseignement des Fiches de synthèse des acquis de fin de maternelle pour chaque élève de GS. <p>NB : Ce conseil de cycle 1 permettra aussi d'évoquer les situations des élèves glissant de la PS à la MS et de la MS à la GS.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil inter-cycles 1 et 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Donner toutes les fiches de synthèse des acquis des futurs élèves de CP (copies ou scans) aux PE de CP. - Prendre le temps d'évoquer la nature des difficultés des élèves <u>les plus fragiles</u>. - Communiquer au RASED les noms des élèves pour lesquels un accompagnement démarrera <u>dès la rentrée de CP (1^{ère} semaine)</u>. - Déterminer les axes de travail et la liste des élèves qui seront concernés par <u>l'APC des toutes premières semaines de CP</u>. ▪ Communication avec les familles <ul style="list-style-type: none"> - Remise de la fiche de synthèse des acquis de la fin de maternelle à chaque famille. - Pour les élèves les plus fragiles, informer les familles des dispositifs d'aide et d'accompagnement qui seront mis en place dès la rentrée 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil de cycle 1 : <p>Organisation d'un conseil de cycle 1 à distance. Bien évoquer chaque élève de GS. Des notes sont prises afin de permettre la rédaction finale de la fiche de synthèse de chaque élève. Chaque fiche pourra être scannée en vue d'une transmission aux parents et aux enseignants de CP.</p> <p>Le carnet de suivi des apprentissages sera remis aux élèves de GS à l'issue de l'année scolaire. Celui des MS et PS pourra être gardé jusqu'à la rentrée 2020 (pour éviter les pertes) ; sauf cas des élèves de GS retournés à l'école.</p> Conseil inter-cycles 1 et 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Les directeurs des écoles maternelle(s) et élémentaire(s) organisent le conseil inter-cycle à distance en faisant usage de la visioconférence ou de la conférence téléphonique. - La remise de l'ensemble des fiches de synthèse pourra se faire par un dépôt de dossier ou par un envoi dématérialisé. Communication avec les familles : <ul style="list-style-type: none"> - La transmission se fera selon les moyens utilisés pour la communication en direction des familles. Prévoir un accusé de réception en cas d'envoi par Internet. - Un échange oral, par téléphone, sera privilégié pour les parents des élèves les plus fragiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Tutoriels pour gérer des réunions en visioconférence ◇ Modèle de la fiche de synthèse des acquis ◇ Mémento – IEN Maternelle67 – mars 2017 ◇ Recommandations - mai 2020 ◇ La communication avec les familles. Communiquer : Pourquoi? Quand? Comment? – Groupe Maternelle -juin 2016

Étapes habituelles	Proposition pendant la période Covid19	Ressources
<p>Visite médicale des 5-6 ans (fin GS ou CP) :</p> <p>Ce repérage débute au cours du 3^{ème} trimestre et concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les troubles de l'attention ; • les troubles de la coordination ; • les troubles de la vision ; • les troubles de la croissance ; • les troubles de la communication ; • les troubles liés à une mauvaise association entre les signes écrits et les sons ; • toute autre difficulté dont il est important de déterminer la cause pour y apporter l'aide appropriée. • la prévention des maltraitances 	<p>Visite médicale des 5-6 ans (fin GS ou CP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour cette année scolaire 2019-2020, aucune visite ne sera programmée jusqu'à la fin de l'année scolaire. - Une reprise des visites sera envisagée à la rentrée 2020 et tout au long du 1^{er} trimestre si les conditions matérielles et sanitaires le permettent. <p>NB : Le médecin généraliste peut aussi procéder à ce bilan. Possibilité d'en informer les familles (au moins pour le bilan sensoriel).</p>	<p>◇ Site Eduscol</p>
<p>Visite médicale des 3-4 ans (PS-MS) : PMI</p> <p>Elle a pour objectif de dépister :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les troubles du neuro-développement - dont le langage oral - ; • les troubles du spectre autistique ; • les troubles sensoriels ; • les troubles staturaux-pondéraux ; • les troubles psycho-affectifs ; • tout autre trouble de la santé. 	<p>Visite médicale des 3-4 ans (PS-MS) : PMI</p> <p>Pendant le confinement, interruption de toutes les visites programmées par la PMI.</p> <p>Pas d'information à l'heure actuelle pour d'éventuels reports de visites.</p>	<p>◇ Site Service public</p> <p>◇ Les centres de PMI du Bas-Rhin</p>